

Droit Administratif

45^e année

Sous la direction de :

Jean-Bernard AUBY, Professeur à l'Université de Paris-II, Directeur
du Juris-Classeur Administratif

Comité de rédaction :

Michel BAZEX, Professeur de droit public à l'Université de Nanterre-Paris-X

Paul LIGNIÈRES, Avocat à la Cour (Linklaters)

Martine LOMBARD, Professeur à l'Université Panthéon-Assas-Paris-II

Alain MÉNÉMÉNIS, Conseiller d'État, Professeur associé à l'Université Panthéon-Assas-Paris-II

N° 2 - FÉVRIER 2006

Alertes 4 et 5

Études 3 et 4

Commentaires 20 à 36

Pratiques 2

Droit administratif

3 Droit administratif et démocratie

Étude par Jean-Bernard AUBY (p. 6)

La question du contenu démocratique de notre droit administratif doit être réexaminée. Les efforts d'amélioration des rapports entre l'administration et les citoyens doivent être complétés par des procédures de transparence et de participation dans les mécanismes décisionnels eux-mêmes.

Acte administratif

4 Le pouvoir d'organisation du service : une jurisprudence toujours en mouvement

Étude par Carine DAVID,
Docteur en droit public, ATER à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (p. 11)

Procédure

33 L'exécution des jugements contre les collectivités territoriales par la vente forcée de leurs biens

Commentaire par Christophe GUETTIER,
Professeur à l'Université du Maine,
mis à disposition du Conseil d'État (p. 33)

Notamment ce mois-ci

Commentaires

> 20 Procédure non contentieuse

Les procédures administratives électroniques réglementées

(p. 18)

par Thierry PIETTE-COUDOL, Avocat

> 24 Concentrations

Contrôle des pratiques concurrentielles et contrôle des concentrations (p. 24)

Note CE

> 25 Contrats

Les contrats de mobilier urbain sont des marchés (p. 25)

par Jean-Bernard AUBY

> 26 Marchés

Marché public de services non prioritaires (p. 26)

par Alain MÉNÉMÉNIS

> 30 Procédure

Contentieux des actes relatifs à la gestion du domaine privé (p. 31)

Note CE

> 36 Services publics

Compensations octroyées aux entreprises gérant un SIEG (p. 38)

par Michel BAZEX

Pratiques

> 2 Les sous-contrats conclus par une société dans un secteur exclu

(p. 41)

par Paul LIGNIÈRES

Sommaire

REPÈRE (page 1)
- Responsabiliser le législateur ?n° 2

ALERTES (page 2)n° 4 et 5

ÉTUDES (page 6)
- Droit administratif et démocratien° 3
- Le pouvoir d'organisation du service : une jurisprudence toujours en mouvementn° 4

COMMENTAIRES

ACTE ADMINISTRATIF ET PROCÉDURE NON CONTENTIEUSE (page 18)
• Procédure non contentieuse
- Les procédures administratives électroniques réglementéesn° 20
• Application de l'acte administratif
- L'obligation d'appliquer l'acte particulier, même illégal...n° 21

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (page 22)
• Finances locales
- Limites de la garantie constitutionnelle de l'autonomie financière locale introduite par la révision constitutionnelle de 2003n° 22
| - FCTVA : la légalité du contrat est indifférenten° 23
• Concentrations
| - Contrôle des pratiques concurrentielles et contrôle des concentrationsn° 24

CONTRATS (page 25)
• Classification des contrats administratifs
- Les contrats de mobilier urbain sont des marchésn° 25
• Marchés
- Droit communautaire : à propos des marchés de services non prioritairesn° 26
- Droit communautaire : les critères d'attribution des marchésn° 27

FONCTION PUBLIQUE (page 29)
• Fonction publique territoriale
| - La protection du fonctionnaire incombe à la collectivité qui l'emploie au moment de la demande de protection ..n° 28

HIÉRARCHIE DES NORMES (page 30)
• Lois
- Le juge administratif peut constater l'abrogation implicite d'une loin° 29

PROCÉDURE (page 31)
• Compétence administrative ou judiciaire
| - Le contentieux des actes relatifs à la gestion du domaine privén° 30
• Référés
| - Le juge du référé « mesures utiles » ne peut pas faire obstacle à l'exécution d'une décisionn° 31
• Validations législatives
| - Inconstitutionnalité d'une validation portant atteinte à la chose jugée par la Cour de justice des communautés européennesn° 32
• Exécution des jugements
- L'exécution des jugements contre les collectivités territoriales par la vente forcée de leurs biensn° 33

RESPONSABILITÉ (page 36)
• Responsabilité du fait des lois
- Permanence des principes de la jurisprudence « La Fleurette »n° 34
• Responsabilité du fait des activités de contrôle
| - La responsabilité du fait de la gestion d'une association transparente ne suppose qu'une faute simplen° 35

SERVICES PUBLICS ET RÉGULATIONS (page 38)
• Régime communautaire des services publics
- Les compensations de service public octroyées aux entreprises chargées de la gestion d'un service d'intérêt économique généraln° 36

PRATIQUES (page 41)
- La fin de la mise en concurrence à deux niveaux (les sous-contrats conclus par une société dans un « secteur exclu ») ..n° 2

Les articles dont le titre est précédé d'un filet sont des arrêts annotés par Emmanuel Glaser, commissaire du gouvernement près le Conseil d'État.

Ce numéro comporte un encart jeté « Reliures des revues »

Index

| | | |
|---|---|---|
| Acte administratif Exécution comm. 21 Pouvoir réglementaire étude 4 Procédure non contentieuse comm. 20 | Droit administratif Contenu démocratique étude 3 | Passation prat. 2 |
| Collectivités territoriales Autonomie financière locale comm. 22 Fonds de compensation de la TVA comm. 23 | Espagne Responsabilité alerte 5 | Procédure Code de justice administrative alerte 4 Exécution des jugements comm. 33 Référé comm. 31 Validations législatives comm. 32 |
| Compétence administrative ou judiciaire Domaine privé comm. 30 | Fonction publique Protection des fonctionnaires comm. 28 | Responsabilité Responsabilité du fait de la loi alerte 5 Responsabilité du fait des activités de contrôle comm. 35 Responsabilité du fait des lois comm. 34 |
| Concurrence Concentrations comm. 24 | Hiérarchie des normes Lois comm. 29 | Service public Régime communautaire comm. 36 |
| Contrats Classification comm. 25 | Loi Contrôle de la loi repère 2 | |
| | Marché public Critères d'attribution comm. 27 Droit communautaire comm. 26 | |